**Statement by Bulgaria**

United Nations Human Rights Council

47th session of the Working Group on the Universal Periodic Review

***Review of Cȏte d’Ivoire***

5 November 2024

Mr. President,

Bulgaria welcomes the Delegation of Cȏte d’Ivoire and thanks for the comprehensive presentation of the national report.

We note with appreciation the ratification by Cote d’Ivoire of the Second Optional Protocol to the International Covenant on Civil and Political Rights which aims at the abolition of the death penalty, and the Optional Protocol to the Convention against Torture and Other Cruel, Inhuman or Degrading Treatment or Punishment.

Bulgaria would like to highlight the adoption of significant amendments to the Family Code of Cote d’Ivoire which strengthen equality between women and men. We welcome the elevation of the status of the National Human Rights Council from 'B' to 'A' within the Global Alliance of National Human Rights Institutions in 2020. Bulgaria recognizes the recent development and implementation of key public policy documents such as the National Human Rights Plan, adopted in 2022, and the National Strategy to Combat Gender-based Violence, revised in 2024. We acknowledge the active role of the Ministry of Justice and Human Rights in the promotion and protection of human rights in the country.

Bulgaria would like to make the following recommendations:

1. Take further appropriate measures to encourage the participation of women and young people in democratic processes;
2. Continue efforts to improve access to education for all, including migrants from the Sahel, and especially girls and children living in rural areas, and strengthen initiatives and campaigns to raise awareness of girls' right to education;
3. Ensure effective implementation of laws and policies that promote the rights of persons with disabilities, including their access to decent employment, medical care and social services.

We wish the Delegation of Cȏte d’Ivoire a successful outcome of the review.

Thank you, Mr. President.

Monsieur le Président,

La Bulgarie souhaite la bienvenue à la délégation de la Côte d'Ivoire et la remercie pour la présentation exhaustive de son rapport national.

Nous notons avec satisfaction la ratification par la Côte d'Ivoire du deuxième protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, qui vise à abolir la peine de mort, et du protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

La Bulgarie souhaite souligner l'adoption d'amendements importants au code de la famille de la Côte d'Ivoire, qui renforcent l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous saluons l'élévation du statut du Conseil national des droits de l'homme de « B » à « A » au sein de l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'homme en 2020. De plus la Bulgarie reconnaît l'élaboration et la mise en œuvre récentes de documents de politique publique essentiels tels que le plan national pour les droits de l'homme, adopté en 2022 et la stratégie nationale de lutte contre la violence fondée sur le genre, révisée en 2024. Nous reconnaissons le rôle actif du ministère de la justice et des droits de l'homme dans la promotion et la protection des droits de l'homme dans le pays.

La Bulgarie souhaite faire les recommandations suivantes :

1) Prendre des mesures appropriées pour encourager la participation des femmes et des jeunes aux processus démocratiques ;

2) Poursuivre les efforts visant à améliorer l'accès à l'éducation pour tous, y compris les migrants du Sahel, et en particulier les filles et les enfants vivant dans les zones rurales, et renforcer les initiatives et les campagnes de sensibilisation au droit des filles à l'éducation ;

3) Assurer la mise en œuvre effective des lois et des politiques qui promeuvent les droits des personnes handicapées, y compris leur accès à un emploi décent, aux soins médicaux et aux services sociaux.

Nous souhaitons à la délégation de la Côte d'Ivoire que cet examen soit couronné de succès.

Merci, Monsieur le Président.